

VILLAB'ÉCHO

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLABÉ

MEILLEURS VOËUX

2017



Le Civisme : l'affaire de tous !

8 > 9



Agenda d'Accessibilité
programmé pour Villabé

14



Noël au Service Jeunesse

19

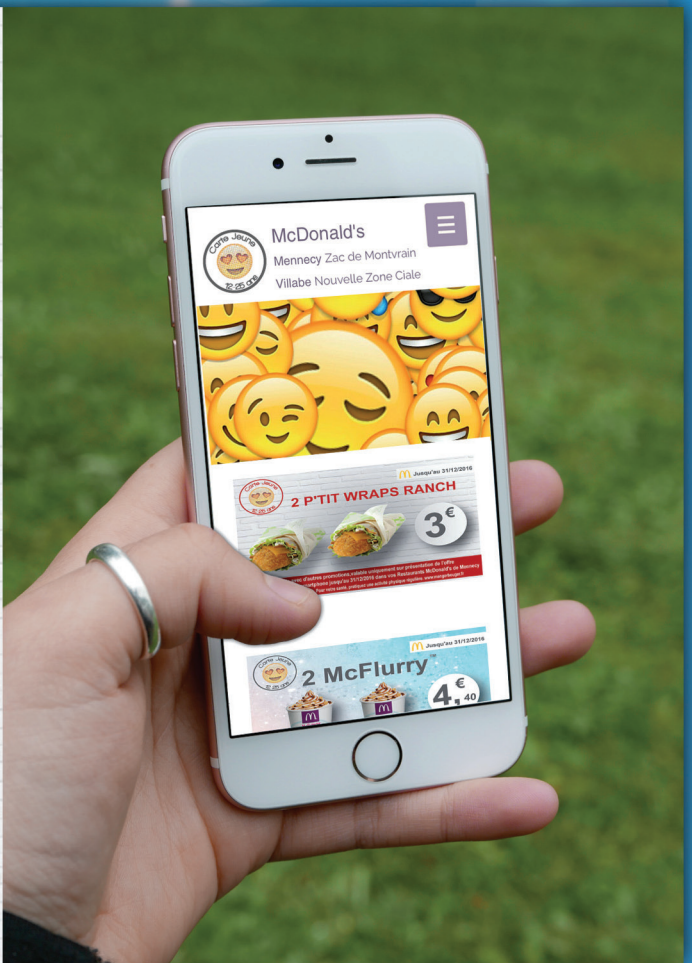


Envie d'un **Mc** ??

en tapant sur **Google**

MesPromos.net

je me fais **Plaisir** !



SIANODECO



Philippe SIANO, un professionnel à votre service depuis bientôt 10 ans...

-  Peinture intérieure & extérieure
-  Revêtements sols & murs
-  Intervention suite dégâts des eaux

SIANODECO 

14, rue Andromède - 91100 Villabé

Tél : 01 64 97 65 17 • sianodeco@gmail.com

06 99 44 44 83

Entreprise éco-responsable



DEVIS GRATUIT

Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

Tous mes vœux les plus chaleureux pour 2017 !

L'année 2016 aura été pour Villabé, "l'année de la solidarité et du dynamisme durable". La solidarité a connu son point fort avec l'accueil pendant plus de 10 jours de toutes les familles déplacées lors des inondations.

A travers la rétrospective proposée dans ce magazine, je vous invite à redécouvrir les principales réalisations et manifestations de cette année écoulée.

En 2017, nous poursuivons le développement des équipements publics et sportifs avec la réalisation de deux terrains de tennis couverts et de leurs vestiaires et la rénovation des parcs de jeux pour enfants. Nous avons entrepris le grand chantier de **mise en accessibilité pour tous** de nos bâtiments selon un plan qui a été déposé en Préfecture, avec, en priorité l'accueil de notre Mairie.

Nous continuons dans le même temps l'opération de **sécurisation et d'informatisation** des écoles : après les avoir équipées en tableaux numériques interactifs (TNI), nous doterons deux classes de tablettes numériques. Nous finaliserons la modernisation des locaux de notre police municipale avec l'arrivée de son armement.

La **réfection des ouvrages de voirie** est également engagée avec la réalisation d'un parking au cœur du village de plus d'une dizaine de places, la rénovation de l'avenue du 8 mai 1945 et de l'impasse des Bouleaux, soit plus de 1,4 Million d'euros d'investissement.

Nous travaillons à l'ouverture indispensable du 3^{ème} pont qui désengorgera l'entrée de ville principale et permettra d'améliorer l'accessibilité, ainsi que le développement commercial de la zone d'activité.

Notre dynamisme s'illustre aussi en matière de développement économique avec l'ouverture récente d'une nouvelle enseigne de restauration "Au Bureau", et prochainement d'un "Burger King" puis d'un hôtel. Je rencontre par ailleurs, régulièrement les responsables de "Carrefour" afin de faciliter leur projet de modernisation du centre commercial.

Parce que notre commune est solidaire, nous nous sommes engagés sur un plan de mixité sociale et les premiers permis de construire de logements sociaux aux Coudras et sur l'île de Moulin Galant ont été signés avec les sociétés I3F et ERILIA.

Corrélativement, nous analysons désormais les besoins d'agrandissement ou de construction d'un groupe scolaire.

Karl DIRAT
Maire de Villabé

Vice-président de la Communauté
d'Agglomération Grand Paris Sud
Seine Essonne Sénart



Nous apportons, grâce aux actions du Centre Communal d'Action Sociale, notre soutien aux villabéens et gardons ainsi le contact avec nos concitoyens dans la précarité. Nous maintenons **l'aide matérielle et financière aux associations** qui organisent des manifestations emblématiques et qui font vivre ce lien social indispensable : tournois de sports, foulée des Brettes, expositions, rencontres et échanges...

L'investissement et les talents sont aussi à l'honneur dans ce magazine avec le Téléthon, les sportifs et les personnalités villabéennes. Tous contribuent au rayonnement de notre commune.

A vous-même et vos proches, avec l'ensemble des élus qui m'accompagnent et tous les personnels communaux, je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur, de santé pour cette nouvelle année.

Karl DIRAT

Villabé, le 19 janvier 2017

*Très cordialement
Dirat*

VIVRE Pages 4 à 11

AGIR Page 12

GÉRER Page 13

TRAVAUX Pages 14 à 15

Pages 16 à 17

Pages 18 à 21 • Page 24

Pages 22 à 23

Pages 24 à 25

DÉCOUVRIR

SE DIVERTIR

LE SAVIEZ-VOUS ?

POLITIQUE

Rétrospective : retour sur l'année 2016 !

Janvier 2016



Voeux du Maire 2016



Conférence débat "Arnaque"



Concert Amicale de Villabé

Février 2016



Dîner spectacle Tour du monde



Mise en place de la déchetterie mobile

VIVRE

Mars 2016



Après-midi jeux de société



Cérémonie Grand Paris Sud



Réunion publique : Cirque de l'Essonne

Avril 2016



Villabé fait son cabaret



Spectacle : Ô Baobab

Mai 2016



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945



Première réunion de quartier : Les heurts



Protégeons le Cirque de l'Essonne

Rétrospective : retour sur l'année 2016 !

Jun 2016



Les inondations



Villabé en Fête



Villabé en Fête



Villabé en Fête



Villabé en Fête



Villabé en Fête



Villabé en Fête



Réunion publique : Bilan des 2 ans



Fête de la musique



Feu de la Saint Jean



Fête du Sport



Fête du Sport



Fête du Sport

Rétrospective : retour sur l'année 2016 !

Juillet 2016



Bal et feux d'artifices



Bal et feux d'artifices



Hommage aux victimes de l'attentat de Nice

Août 2016



Mise en place d'un radar pédagogique



Chantier Briser avec le Siredom



Travaux dans les écoles

Septembre 2016



Rentrée scolaire



Inauguration Maison des associations



Forum des associations



Inauguration chalet du boulo-drome



Foulée des Brettes



Voyage des seniors en Norvège



Accueil des nouveaux arrivants



Vide grenier

Rétrospective : retour sur l'année 2016 !

Octobre 2016



Réunion publique : mutuelle municipale



Repas des seniors

Novembre 2016



Réunion Cirque de l'Essonne



Signature de la convention d'armement pour la police municipale



Installation du CME



Cérémonie commémorative du 11 nov. 1918



Exposition sur la Grande Guerre



Inauguration du terrain synthétique de football



Beaujolois Nouveau

Décembre 2016



Téléthon



Marché de Noël



Cérémonie de remise des médailles du travail



10 ans du Collège Rosa Parks



Street Art , façade du collège par Tétar



Concert de Yves Henry



Le Civisme : l'affaire de tous !

La commune ne peut, à elle seule, régler tous les problèmes qui se posent dans notre vie quotidienne : qu'il s'agisse de conflits de voisinage, de stationnement, de la divagation des animaux domestiques ou la présence de leurs excréments sur la voie publique, du non-respect des jours et horaires de sorties des poubelles et autres dépôts sauvages...

Le mois de janvier étant le mois des bonnes résolutions, le Villab'écho vous rappelle quelques consignes de civisme.

Je jette...

Mes papiers, mes pots, boîtes etc... dans les poubelles prévues à cet effet, et pas sur la voie publique. De nombreuses poubelles sont mises à la disposition de tous dans toute la ville.



Je dépose...

Mes objets encombrants et lourds à la déchetterie. Je ne les abandonne jamais sur un terrain vague ou dans la nature. Pensez à vous munir de votre badge d'accès. Si vous n'en possédez pas, rendez-vous aux ateliers municipaux munis de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. ATTENTION : Il faut compter 2h pour que votre badge soit actif.



Nous rappelons également que les conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif doivent être sortis la veille du jour de la collecte. Ils doivent être rentrés après chaque

passage de camion. En aucun cas les conteneurs ne doivent rester sur la voie publique.

Vous avez également la possibilité de porter vos cartons et verres dans les bornes d'apports volontaires situées sur le parking de la gare.

Je conduis...

Afin de circuler dans des conditions de sécurité optimales et comptant sur le civisme de chacun, il est demandé à tous, de se garer correctement sur les places de stationnement prévues à cet effet et de faire attention à sa vitesse. Dans les rues où le stationnement n'est pas matérialisé, il est demandé de laisser le libre accès des riverains à leur propriété.



Les places de parking situés place Roland Vincent sont en zone bleue, le stationnement y est donc limité pour une durée de 30 minutes maximum du lundi au vendredi. Lorsque vous arrivez sur ce stationnement, vous devez positionner votre disque derrière le pare-brise avec votre heure d'arrivée. Si vous ne disposez pas de disque de stationnement, la commune vous propose de télécharger gratuitement depuis son site internet un disque à fabriquer soi-même.

J'apprends...

Je ne laisse jamais mon chien faire ses besoins sur les trottoirs, les sentiers publics, les aires de jeux pour enfants et les espaces verts publics. Lors de mes sorties, je dois tenir mon chien en laisse et ramasser ses déjections. Nous vous rappelons que des canisettes ont été installées en plusieurs points de notre commune.

Je préserve...

Les massifs de fleurs, les espaces verts, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées.



Je respecte...

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... sont interdits par arrêté municipal les dimanches et les jours fériés. De même que tous bruits émanant



d'habitations, de radios, de véhicules, d'attroupements nocturnes pouvant troubler la tranquillité de chacun, sont passibles d'amendes. Nous vous rappelons également que brûler ses déchets verts dans son jardin est interdit par arrêté préfectoral et peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

J'entretiens...

Les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ne doivent en aucun cas gêner la circulation des piétons ou des véhicules. Il vous appartient de procéder à la coupe, à la taille ou à l'élagage de toute végétation. De plus Les propriétaires ou les locataires sont tenus d'assurer l'entretien des trottoirs et plus particulièrement en période hivernale.



J'attire...

L'attention des autres en cas de non-respect de ces obligations car je veux vivre dans une ville belle et propre. La qualité de vie dans notre commune ne peut exister sans la participation de chacun au respect de certaines règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens.

Numéros & infos utiles

Gendarmerie • Tél : 17

Police Municipale

Place Roland Vincent
Tél : 06 40 53 38 29
Mail : police.municipale@mairie-villabe.fr

Ateliers municipaux

Chemin des Prés
Tél : 01 60 86 10 68
Mail : services.techniques@mairie-villabe.fr

Pour toutes informations concernant la collecte des déchets et encombrants Services Urbains de Grand Paris Sud
Tél : 0800 97 91 91
Mail : services.urbains@grandparissud.fr

Nous vous rappelons que la déchetterie mobile vous accueille le dernier samedi de chaque mois sur le parking du collège Rosa Parks et comme pour l'accès aux déchetteries du territoire, votre badge d'accès vous sera demandé.



16 enfants engagés pour la ville

Le conseil municipal des enfants donne la possibilité aux jeunes villabéens de participer activement à la vie sociale de la commune en les sensibilisant à l'intérêt général et en les préparant à devenir de futurs citoyens actifs. Ils pourront s'exprimer et faire des propositions utiles à tous. Retour sur l'installation de cette nouvelle mandature du conseil municipal des enfants.

DE NOUVELLES MODALITÉS POUR DE NOUVEAUX ÉLUS

Lors des précédents mandats, les enfants candidats au poste de conseiller devaient être scolarisés en classe de CM1 et étaient élus pour deux ans.

Afin de permettre une transition douce entre l'élémentaire et le collège, de dynamiser et de poursuivre les synergies durables entre la ville et le travail des jeunes conseil-

lers, il a été décidé lors du conseil municipal du 23 septembre 2016, de mettre en place de nouvelles modalités de composition et de désignation. Désormais ce sont les enfants en classe de CM2 qui peuvent se porter candidat. Un renouvellement par moitié par des élèves de CM2 et par tirage au sort pour les enfants élus cette année, aura lieu début septembre afin que le mandat puisse se poursuivre au collège.

Ce procédé permet d'avoir un retour d'expériences des collégiens en 6^{ème} vers leurs camarades de CM2 ainsi que la possibilité de travailler sur des projets de longue durée. (voir tableau ci-dessous)

16 NOUVEAUX ÉLUS ENGAGÉS POUR LA VILLE

Pour le mandat 2016/2017, 12 en-

fants scolarisés dans les groupes scolaires Ariane et Jean Jaurès ont rejoint les 4 conseillers volontaires de l'ancien mandat. Lors de leur premier conseil municipal des enfants présidé par le Maire et en présence de leur famille et de nombreux élus, chaque conseiller s'est présenté et a émis l'idée principale qu'il comptait bien défendre durant leur mandat. Des idées, les jeunes élus n'en manquent pas : réalisation d'un film sur Villabé, des rencontres intergénérationnelles, des travaux de valorisation de la commune, plus d'actions pour les enfants de Villabé...

Encadrés par Nadia Liyaoui, adjointe au maire chargée de la communication, de la citoyenneté et de la petite enfance, nos jeunes conseillers ont déjà participé à leur première cérémonie commémo-

ANNÉE SCOLAIRE	NOUVEAUX ÉLUS	ÉLUS SORTANTS	N ^{BRE} DE CONSEILLERS	DONT ENFANTS EN CM2	DONT ENFANTS EN 6 ^{ÈME}
2016/2017	12	4	16	12	4
2017/2018	8	8	16	8	8
2018/2019	8	8	16	8	8
2019/2020	8	8	16	8	8

native lors du 11 novembre et se sont également mobilisés aux côtés de Roger Forlvesi pour le téléthon le 5 décembre dernier et ont récolté pour l'AFM la somme de 138€.

DES CANDIDATURES ENGAGÉES DIGNES DES GRANDS

Lors de la préparation aux élections, les jeunes candidats doivent expliquer pourquoi ils souhaitent se présenter et surtout ce que représente leur élection et la valeur de leur engagement.

Mattéo : "J'ai 10 ans, je ne connais pas le travail du maire, de la mairie et des conseillers municipaux. Je veux comprendre, m'informer de ce qui se passe à Villabé et participer aux projets".

Eléa : "J'aime ma ville. J'ai envie de représenter les élèves de mon école et de proposer des idées pour améliorer le quotidien".

Selim : "Je veux transmettre les revendications de tous les enfants de nos écoles aux autorités locales. Je veux les représenter comme élu des enfants".

Aidan : "Je souhaite mettre en place des actions pour tous les jeunes : un journal kid's info, sensibilisation au handicap, à la pollution, correspondre avec une école étrangère".

Nahel : "Je veux être votre porte-parole, je veux vous aider pour vos

problèmes. Je suis sérieux, je ne suis pas méchant et je vais vous soutenir".

Jad : "Je veux simplement me rendre disponible pour mon école et la ville".

Un grand bravo pour leur engagement : Lisa DA SILVA, Anaïs PAUL-EMILE, Manoa PIERRE-LOUIS, Aidan LOURENCO, Olivia ABINAN-KOUACOU, Yasid GARBAYA, Anaïs BILLIARD, Selim BOUHAMIDI, Eléa FIGUEIREDO, Mattéo DEPESTÈLE, Jad GUENNI, Nahel BELEMKADDEM, Mathieu HASSAIM, Marion DARLEUX, Sheïma ATTAFLI et Tom DUFOUR-VU.

Nouveaux chantiers citoyens pour 2017



Préparés et organisés conjointement avec Le SIARCE, les **chantiers citoyens** ont pour objectif de développer les actions en faveur de l'apprentissage des jeunes à la

citoyenneté. Le travail demandé aux jeunes est tourné vers la préservation de l'environnement (débroussaillage, nettoyage de berges etc.). **En 2016, 62 chantiers concernant 500 jeunes ont été programmés.**

Devant l'intérêt porté par les jeunes et les collectivités concernés. **Cette initiative citoyenne est reconduite, le prochain chantier aura lieu du 3 au 7 avril 2017.**

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez participer à cette aventure citoyenne, rendez-vous en mairie ou au service Jeunesse pour retirer un dossier ou téléchargez le sur le site www.siarce.fr dans la rubrique espace jeunes. Puis retournez-le complété au service Jeunesse avec les pièces demandées.

Pour plus de renseignements contacter le service jeunesse au 01 64 97 53 31

Fin d'année festive à la halte-garderie Mélusine et au Ram Astramram

Vendredi 16 décembre, les enfants de la halte-garderie et du Ram ont vécu une journée bien remplie. En matinée, Roselyne de la médiathèque, est venue avec ses albums sur l'incontournable thème de Noël.

Pour le déjeuner les enfants présents à la halte-garderie ont pu bénéficier d'un buffet de fête concocté de choses qu'ils aiment et qu'ils ont eu le droit de manger avec les doigts.

Après une petite sieste ils ont fait la connaissance d'Anik, conteuse pour les tout-petits, qui est venue avec ses racontes-tapis. Il y a eu une séance pour le Ram et une pour la halte-garderie afin d'avoir des petits groupes attentifs. La magie a opéré.

Pour clore la journée un goûter/apéritif avec les familles et les assistantes maternelles s'est imposé.



Tournées Villages : des paniers fraîcheurs

Anissa LEROY
Adjointe au Maire chargée des
affaires sociales et du CCAS



Le 21 décembre dernier, Le Centre Communal d'Action Sociale a signé une convention avec l'association ReVIVRE Île-de-France pour la mise en place de distribution à bas prix de paniers de légumes frais. Créée en fin 1993, ReVIVRE est une entreprise d'insertion et association humanitaire reconnue d'Intérêt général en octobre 1998. Ce nouveau service aux villabéens vise à compléter le service d'aides alimentaires existant via le Secours Populaire.

COMPOSITION ET TARIFS DES PANIERS

Les paniers fraîcheurs livrés au CCAS seront composés de produits issus des circuits courts. Environ 5 kg de fruits et légumes de saison, un litre de lait, un paquet de biscuits et un complément alimentaire ou d'hygiène selon disponibilité pourront être comman-



dés chaque semaine. L'association propose également des paniers bébé comprenant 8 petits pots salés ou sucrés.

Les commandes devront être enregistrées impérativement au CCAS. Une participation financière sera demandée dès la commande, à savoir :

- Le panier fraîcheur est à 6 €
- Le panier bébé est à 4,30 €

POUR BÉNÉFICIER DES PANIERS

L'accès à la distribution des paniers est à destination des personnes inscrites au Secours Populaire mais aussi aux familles ou personnes traversant des difficultés passagères.

Pour plus d'information, contacter le CCAS au 01 69 11 19 73 ou par mail à ccas@mairie-villabe.fr

Parfois, avec l'âge, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses.

Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladies. Cela entretient également le moral.

Le portage de repas à domicile permet de continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou

la cuisine. Cette prestation est destinée à toute personne âgée, handicapée ou sortie d'hospitalisation qui en fait la demande auprès du CCAS.

Les livraisons sont effectuées le matin du lundi au vendredi, après inscription auprès du CCAS. Le prix du repas est facturé au tarif de 3,40€.



PORTAGE DE
REPAS
À DOMICILE

CLIC : Service d'information pour les seniors

En fin d'année le CCAS a signé une convention avec le CLIC cœur Essonne, ce nouveau service informe les seniors et leur familles sur les dispositifs d'aides existants.

Les Centres Locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC) sont des guichets d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes âgées. Ils ont pour objectif de faciliter votre accès aux droits de manière à améliorer votre vie quotidienne.

Ils vous informent sur l'ensemble des dispositifs d'aides et de prestations, les services de soutien à domicile, les offres de soins, les structures d'accueil... Ils évaluent les besoins et élaborent un plan d'aide personnalisé.

Ils peuvent également vous orienter vers les organismes adaptés et vous aider à constituer les dossiers de prise en charge : Aide-ménagère, APA, ASPA.

HORAIRE D'OUVERTURE DU CCAS

Le CCAS vous accueille
du mardi au vendredi
de 9h à 11h30
le mercredi de 9h à 11h30
et de 14h à 17h

Centre Communal
d'Action Sociale
26 avenue du 8 mai 1945
91100 Villabé

Tel : 01 69 11 19 73
01 69 11 24 66



Fabrice ROUZIC
Adjoint au Maire chargé des finances,
du développement économique et
du développement durable



Les orientations budgétaires ambitieuses de Villabé pour 2017

En cette période de bons vœux et d'élaboration du budget primitif 2017, les objectifs du Maire, Karl DIRAT et de son équipe municipale restent intangibles : désendetter notre commune afin d'être en mesure de préparer efficacement l'avenir de Villabé.

Certes, le contexte de **désengagement de l'État**, via une baisse continue des dotations globales de fonctionnement versées aux collectivités, complique singulièrement l'exercice. Depuis 2014, plus de 560 000 € n'auront pas été versés à notre commune alors que nous devons répondre à des contraintes nouvelles (activités périscolaires, constructions de logement sociaux, agrandissement de nos écoles...).

Aussi, votre **municipalité s'adapte sans cesse** et les orientations fixées aux différents services municipaux sont claires : maintenir **la qualité de services** rendus aux villabéens et diminuer, **les dépenses de fonctionnement** de 2,5 % par rapport à 2016, en tablant sur une gestion sérieuse et sobre.

En 2017, **l'amélioration de votre cadre de vie** continue, au travers de différents travaux au sein des groupes scolaires, de la rénovation des espaces publics et de nos rues (place du Pati, avenue du huit mai 1945, impasse des bouleaux...), de la construction de logements à des-

tinuation des seniors et des jeunes villabéens qui souhaitent rester vivre dans notre commune ou enfin de nouveaux cours de tennis couverts pour nos sportifs.

Il faut d'ailleurs noter que ces investissements seront tous financés **sans aucun recours à l'emprunt** et grâce à l'obtention de subventions ou fonds de concours, à l'instar des trois dernières années.

Dans le même temps, des améliorations en matière de **sécurisation** des bâtiments publics et d'**accessibilité des personnes à mobilité réduite** ont aussi été programmées. 40 000 € par an seront consacrés à la mise en œuvre de notre agenda d'accessibilité.

Il est vrai que l'état d'urgence est reconduit avec ses obligations de sûreté et ses conséquences financières mais la volonté de maintien de la **programmation culturelle et festive** est réelle.

Le soutien au tissu associatif, tant matériel que financier, reste indéfectible. L'enveloppe allouée aux subventions pour 2017 et proposée au vote des conseillers municipaux sera identique à 2016.

Le Centre Communal d'Action Sociale bénéficiera, quant à lui, du même appui financier et logistique que les années précédentes afin

que perdurent toutes les activités contribuant au "mieux vivre ensemble" proposées aux habitants ainsi que les initiatives envers les plus démunis.

Gageons simplement que le futur débat d'orientation budgétaire et tout particulièrement les recettes attendues pour 2017 permettront de ne pas augmenter les taux d'impôts communaux et la tarification des services afin de **soutenir au maximum le pouvoir d'achat des ménages villabéens**. Il faut rappeler que la commune prend à sa charge en moyenne 60 % du coût réel des activités proposées.

Les travaux budgétaires prendront donc fin au mois de février pour que le vote du budget primitif 2017 puisse se dérouler en conseil municipal au mois de mars.

Votre équipe municipale se veut avant tout optimiste, pragmatique et solidaire.



AD'AP : un agenda d'accessibilité programmé pour Villabé

Dans le cadre de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite "loi handicap" la commune de Villabé a mis en place un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP).

Pour se faire, la commune s'est attachée les services d'un bureau d'études afin d'effectuer un état des lieux complet.

L'examen attentif de nos différents sites a ainsi permis de répertorier 369 obstacles à lever afin que les 26 établissements recevant du public et installations ouvertes au public de notre commune répondent aux dernières exigences d'accessibilité.

Différents acteurs tels que la **commission communale d'accessibilité** (réunissant associations, usagers...), un **comité technique** (constitué des responsables communaux en matière d'urbanisme, d'environnement, de travaux et de marchés publics), un **comité de pilotage**

(composé d'élus et du comité technique) ont pu recueillir les doléances des habitants et débattre des priorités en matière de programmation des travaux.

Il s'agit par exemple de :

- créer des places de stationnement réservées ;
- d'installer des sanitaires adaptés ;
- de mettre en conformité des escaliers ;
- de veiller à la largeur suffisante des portes et franchissements...

Ainsi, **la commune de Villabé va investir 240 000 € sur six ans** afin de mettre en conformité les accès de

ses différents sites (parking, groupes scolaires, centre de loisirs, mairie, équipements sportifs, agence postale, bureau de police, cimetière, salles des fêtes...).

Villabé se modernise et contribue à l'accessibilité de tous, partout.



Création d'une réserve communale de sécurité civile

Les inondations récentes de 2016 ont été une nouvelle fois l'occasion de constater la formidable solidarité dont sont capables de faire preuve les villabéens. De nombreux volontaires sont spontanément venus proposer leurs services à la commune afin de soutenir les populations en détresse.

Aussi, monsieur le maire a souhaité franchir **une étape supplémentaire dans le soutien aux habitants et organiser au mieux cet afflux de bénévoles** lorsque le besoin s'en faisait sentir.

Notre conseil municipal, lors de la séance du 19 décembre 2016, a ainsi approuvé la création d'une réserve communale de sécurité civile.

De quoi s'agit-il ?

L'objectif de la réserve communale de sécurité civile est d'aider les secouristes et les pompiers en cas :

- de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, incendies de forêts...)
- ou d'accidents industriels (ex : explosion d'une usine...).

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Les missions susceptibles d'être confiées sont :

- la surveillance des cours d'eau ou des digues ;
- l'orientation des habitants en cas d'évacuation d'un lieu ;
- le débroussaillage ;
- le déneigement ;
- le maintien d'un cordon de sécurité interdisant l'accès à un endroit ;
- l'assistance aux formalités administratives des sinistrés...

Comment y participer ?

Vous devez adresser votre demande d'intégration dans la réserve communale de sécurité civile au maire de votre commune.



Il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique.

Y-a-t-il une formation à suivre ?

Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre, mais des séances d'information (sur le plan communal de sauvegarde notamment) seront régulièrement organisées par le maire et des exercices seront programmés.

Ces séances vous permettront d'appréhender le rôle que vous aurez à tenir, si nécessaire, et de connaître le schéma d'organisation global des secours.

Des exercices concrets de simulation peuvent accompagner les séances d'information.

Quelle forme juridique prend cet engagement ?

L'engagement dans la réserve communale est formalisé par un contrat signé par vous-même et le maire, valable et renouvelable suivant les modalités prévues par la mairie.

Comment se concrétise cet engagement ?

Le réserviste communal de sécurité civile n'a pas à se rendre disponible à tout moment, mais seulement en cas de force majeure.

L'engagement est-il indemnisé ?

Cet engagement n'est pas indemnisé mais des assurances ont été prévues par la mairie au bénéfice des volontaires, comme collaborateurs occasionnels du service public.



Références

- Code de la défense : articles L2171-1 à L2171-7 - Réserve de sécurité au niveau national
- Code de la sécurité intérieure : article L724-1 - Réservistes communaux
- Circulaire du 12 août 2005 relative aux réserves communales de sécurité civile

Si vous souhaitez participer, à titre bénévole, à l'organisation des secours en cas de catastrophe naturelle ou industrielle dans votre commune, vous pouvez désormais demander à rejoindre la réserve communale de sécurité civile mise en place par votre maire.





Rencontre sportive avec Le Judo Club de Villabé

Villab'Echo : Présentez-nous l'association du Judo Club ?

Thierry Buttigieg, président du club :

L'association a été créée en 1993, année de la première construction du gymnase Paul Poisson. Elle a été créée par : Chantal SAUROIS (professeur), Edith GAILLARD (secrétaire), Nicole MARCILLAT (trésorière) et moi, en tant que président. Au fil des années, le groupe du bureau s'est enrichi de personnes de confiance. Aujourd'hui, les membres qui composent le bureau : Marie-Françoise LARFOUILLOUX (trésorière), Edith GAILLARD (secrétaire), Pierre JACQUEMOT, René MERY, Marianne FRAOUI, animent le club depuis plus de 15 ans. Le groupe serait incomplet sans citer les professeurs : Nadine PRIEUR, Jean-Claude PRIEUR et Sébastien GILLE.

VE : Combien d'adhérents compte l'association ?

T.B. : L'effectif de l'association varie au fil des années, mais nous pouvons dire que nous sommes en moyenne 100 adhérents. Nous faisons des cours pour les enfants de 4 ans à 14 ans répartis en 4 groupes distincts et nous avons un cours adultes pour les plus de 14 ans.

VE : Depuis combien de temps êtes-vous le président de l'association ?

T.B. : Je suis le président fondateur de l'Association, soit 24 ans de fidélité cette année, au poste de président.

VE : Donc cela fait de vous le doyen des Présidents des Clubs Sportifs ...

T.B. : Si cette année, je suis le doyen, lors de la création de l'association, j'étais le plus jeune des présidents. A cette occasion, je remercie les gens qui, malgré mon jeune âge, m'ont fait confiance au départ.

VE : Pékin 2008 est-il un de vos plus beaux souvenirs au Club ? Racontez-nous ce fabuleux projet ?

T.B. : J'ai eu bon nombre de beaux souvenirs durant ces 24 ans, mais effectivement, c'est de loin la plus belle réussite de notre Association. Ce projet, avait pour ambition d'emmener un groupe de 15 jeunes adultes aux jeux olympiques de Pékin pour encourager David Larose, ami du club. Pour cela, il fallait réunir une somme assez conséquente et notre souhait était que les jeunes réussissent par eux-mêmes, à réunir cette somme au travers de recherche de sponsors, de différents projets et missions, proposés par Chantal Saurois et moi-même. Ce projet a démarré 3 ans avant le grand départ et a convaincu les jeunes du club que le travail et la persévérance permet-

taient d'aboutir à des projets ambitieux. D'ailleurs, leur motivation a permis à chacun d'atteindre son objectif et de réunir la somme nécessaire pour le départ. A travers ce projet, nous avons reçu la reconnaissance d'un grand nombre de personnes et d'administrations : Fédération, Ligue de Judo de l'Essonne, Conseil Général, Mairie de Villabé etc. Le projet a été récompensé par le Conseil Général aux Podiums de l'Essonne dans la catégorie "Initiative Sportive". Aujourd'hui encore, ce projet est un élément de motivation et de fierté pour tous ceux qui ont contribué à sa réussite.





l'Essonne de judo et la fédération Française de judo.

Les résultats sont bons malgré un niveau fort en Essonne. Mais pour l'avoir vécu, il ne faut pas sous-estimer les petits clubs. A une période, j'étais professeur au club de Corbeil-Essonnes et j'ai eu la chance d'avoir comme élève, David LAROSE, à qui j'ai remis sa ceinture noire, qui est devenu par la suite, athlète de haut niveau, membre de l'équipe de France de judo

et qui a gagné plusieurs titres prestigieux dont celui de champion du monde juniors, vice-champion d'Europe seniors et plusieurs fois vainqueur du célèbre tournoi de Paris. David LAROSE a toujours gardé contact avec moi et par conséquent avec le club de Villabé. Il est venu, à plusieurs reprises, au Trophée Anniversaire afin de remettre des récompenses et encourager les jeunes.

VE : Le club organise-t-il des stages durant les vacances scolaires ?

T.B.: Pendant plusieurs années, plusieurs groupes d'enfants ont participé à des stages, pendant les périodes des grandes vacances dans le Poitou. Chantal Saurois, avait aménagé sa maison pour accueillir des groupes. Elle avait obtenu l'agrément par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Elle disposait de dortoirs, d'un réfectoire, d'une salle de judo et d'autres installations (salles de jeux,

terrains de sport ...). Aujourd'hui, la réglementation nous impose d'organiser ce genre de stages dans des structures habilitées et agréées. Les dernières tentatives n'ont pas réuni assez de participants pour permettre l'organisation de stages.

VE : Pour tous les enfants (et parents) Villabéens qui l'ont connu pouvez-vous nous donner des nouvelles de Chantal ?

T.B.: Chantal Saurois, co-fondatrice de l'Association, a pris sa retraite professionnelle et sportive en 2014. Depuis, elle profite et coule des jours tranquilles dans sa maison du Poitou. Mais, elle est parfois de retour parmi nous, notamment, lors du Trophée Anniversaire.

VE : L'association a-t-elle des projets ?

T.B.: Pas de grand projet en perspective si ce n'est celui de continuer à donner l'envie à des enfants de pratiquer le judo, source de valeurs éducatives.

VE : Merci Thierry pour tous ces renseignements et nous vous félicitons ainsi que votre équipe pour toutes ces nombreuses années passées à faire vivre le Judo dans le monde sportif villabéen.

VE : Pouvez-vous nous parler du Trophée anniversaire organisé chaque saison en Novembre ?

T.B.: Cette rencontre a été baptisée "Trophée Anniversaire", elle célèbre la création de l'Association Sportive Judo de Villabé. Elle permet de regrouper en une journée, une dizaine de clubs voisins et plus de 300 judokas. C'est l'occasion de fédérer autour d'un projet, l'ensemble des adhérents de l'Association : organisateurs (buvette, repas des arbitres, accueil des officiels, installation des tapis, etc.), arbitres, arbitres de table, inscriptions ou comme combattants pour représenter les couleurs du club et de la ville. Autant de rôles qui ont une importance capitale dans l'organisation d'une telle manifestation.

VE : A l'occasion de la dernière édition de ce tournoi, une ceinture noire a été remis à un élève. Ainsi, la question qui se pose est, depuis sa création, combien de ceintures noires le Judo Club a-t-il délivré ?

T.B.: C'est une fierté pour un club sportif de remettre une récompense à un enfant du club. Une ceinture noire a beaucoup de signification car cette récompense devient un titre au sens noble. L'association a formé 48 ceintures noires depuis sa création.

VE : Les Villabéens ne le sachant pas forcément, des champions de Judo ont-ils fait leur gamme au Judo Club de Villabé ?

T.B.: Plusieurs judokas du club participent aux différents championnats organisés par la ligue de



JUDO CLUB DE VILLABÉ

6, passage d'Aquitaine

Tél : 06 82 33 18 72

Mail : judo.villabe@orange.fr

Site : judovillabe.free.fr

Taekwondo

Le dimanche 20 novembre 2016, l'**Association Villabéenne de Taekwondo** a organisé les championnats de l'Essonne au gymnase Paul Poisson. Bravo aux 4 villabéens qui se sont qualifiés pour les championnats Ile de France.



1 champion de l'Essonne cadets en -53kg au taekwondo

AVTKD

Président : Willy FOURNIER

Tél : 07 50 27 99 67

Mail : willy.fournierkd@gmail.com

Facebook : Association

villabéenne de taekwondo

Catch

Dimanche 11 décembre 2016 devant un public enthousiaste, l'association **Catch Essonne** a organisé le gala United 2016 sur le thème France/Belgique.



Rendez-vous en mai 2017 pour le prochain spectacle.

CATCH ESSONNE

Contact : Sébastien Le Cresseveur

Tél : 06 85 14 23 74

Mail : catch.essonne@yahoo.fr

Site : www.acewrestling.com

Basket

Le **Villabé Basket Club** affiche son dynamisme. La fin d'année a été marquée par le 1^{er} BASKET CAMP organisé pendant les vacances de la Toussaint et un traditionnel Basket en famille le vendredi 16 décembre.



Le club vous donne rendez-vous pour son loto le 4 mars 2017 à L'Espace culturel La Villa.

VILLABÉ BASKET CLUB

Président : Christophe SOUBIELLE

Tél : 07 83 65 89 00

Mail : villabebasketclub@gmail.com



Julie GUYON, médaille d'argent aux championnats de France d'équitation 2016

Julie GUYON, Villabéenne de 15 ans, est revenue cet été des championnats de France d'équitation à La Motte-Beuvron avec une médaille d'argent !

Licenciée au centre équestre de Fontenay-Le-Viscomte aux écuries Thuégaz, elle concourait individuellement en CSO Poney 1C.

Sortie sans faute des 2 manches de qualification, elle discute une finale acharnée au bout de laquelle une 4^{ème} épreuve appelée "barrage" est nécessaire pour départager les meilleures cavalières.

Avec un moral d'acier et Kalife, sa monture exceptionnelle, Julie décroche la 2^{ème} place sur 137 partants !



Vacances de Noël au Service Jeunesse

Les vacances de fin d'année sont pour tous un moment féérique et magique axé sur le partage et la fête. Au service jeunesse, cette année 2016 s'est terminée magnifiquement bien pour nos jeunes.

Ces vacances ont mis en avant la fête de Noël et celle du Nouvel An et elles resteront gravées toute l'année dans nos têtes en attendant les prochaines. Encore une fois, le service jeunesse a tout mis en œuvre pour créer la magie de ces fêtes.

Voici un petit retour des activités de ces vacances.

La première semaine était dédiée à Noël. Chaque matinée a été propice à la confection de cadeaux tels que "SOS cookies" (un bocal rempli avec tous les ingrédients nécessaires à la confection de cookies), des mugs customisés, des magnets et de beaux portes clés décoratifs pour téléphones portables. Peut-être avez-vous la chance d'en trouver un au pied de votre sapin !

Dans la plus féérique des ambiances nous nous sommes promenés à Paris et nous sommes montés au sommet de l'Arc de triomphe pour contempler les illuminations. Nous avons ensuite eu le privilège de déguster un chocolat chaud tout en redescendant l'avenue

des Champs Elysées.

Quoi de mieux que Disneyland pour profiter pleinement de la magie de Noël ! Attractions, balades et rencontres avec des personnages mythiques ont ensoleillé notre journée, nous faisant oublier que nous étions le premier jour d'hiver ! Le partage a été mis en avant lors de la rencontre des lutins, une journée d'échange entre le service jeunesse de Tigery et le nôtre, ainsi que pendant la soirée "la course aux cadeaux" où chacun est reparti avec une belle surprise.

La deuxième semaine, sur le thème du Nouvel An a commencé avec l'ascension du mur du son lors de la sortie Block 'out. Les plus créatifs ont participé au premier "tuto MDK", qui est notre première courte vidéo culinaire réalisée par les jeunes, et que vous pouvez retrouver sur notre page Facebook "Mdk espace jeunes Villabé".

Le brunch festif et bien garni "réveillons-nous" nous a donné toute l'énergie nécessaire pour le grand jeu du bombardier de l'après-midi. Nous avons continué de nous dépenser lors de la soirée Cosmic Laser.

Les neurones ont bien chauffé pour résoudre

la dernière enquête de l'année quand nos jeunes ont participé à la sortie Escape Game.

L'année s'est clôturée avec une excellente soirée "nouvel an tout est permis" durant laquelle chants, danses, toasts et rigolades se sont faits dans la joie, la lumière et le bruit, laissant derrière tous une superbe année et donnant naissance à une nouvelle sous les meilleurs auspices.

Le premier réveil 2017 fut sportif et les bonnes résolutions n'ont pas tardé ! La sortie au Koezio a vu les jeunes se mettre dans la peau d'agents secrets le temps d'un après-midi.

En conclusion de cette extraordinaire année 2016, l'équipe du service jeunesse en profite pour vous présenter, à tous, ses vœux les meilleurs et vous donne rendez-vous pour de nouvelles aventures en 2017 !

Les vacances de février

auront comme thème **Les jeux d'hiver et variés**, avec au programme un séjour ski, des créations de jeux en bois, une sortie à Disneyland, des sorties à la patinoire, au Space Jump, de belles soirées et plein d'autres activités.

"les jeux d'hiver et variés"

Permis Citoyen

Reconduit pour l'année 2017, le permis citoyen est un symbole d'engagement entre les jeunes et la ville qui leur permettra de financer le passage de leur permis à hauteur de 200 €. En contrepartie de cette aide, les jeunes s'investissent dans un service municipal pour une durée de 20h. **Vous avez jusqu'au 31 mars 2017 pour retirer et rendre votre dossier de candidature au Service jeunesse de Villabé.**





Programmez vos agendas 2017 !

Faire de nos manifestations des moments de convivialité, de partage, de découverte, est la priorité de la municipalité car elles permettent avant tout de se rencontrer et échanger. Cérémonies, spectacles, animations, expositions en centre-ville ou à l'Espace culturel La Villa... Découvrez les rendez-vous 2017 à ne pas manquer !

PARTAGER DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ

L'espace culturel La Villa fera une nouvelle place au dance floor, le samedi 11 mars 2017 pour une **soirée dansante 80's**. Replongez-vous dans la douce folie des années 80, la décennie strass et kitsch. Pour une soirée plus festive, vous pouvez vous déguster !

Le 28 avril, le service culturel vous propose un "Près de chez Vous" du théâtre de l'Agora, en partenariat avec la médiathèque Alain Ramey : le dîner spectacle **Apéro Polar #1**.



Puis viendra le temps de nos traditionnels rendez-vous comme l'apéritif citoyen, le tremplin Jeunes talents, la fête de la musique, le feu de la Saint Jean, la fête du sport...

DÉCOUVRIR DES GENRES NOUVEAUX

Le 24 février 2017, un spectacle d'un genre nouveau : on y entre curieux, on en ressort ébloui avec **des rêves dans le sable**. Puis vous plongerez dans un univers d'une inventivité particulière pour le conte fantastique sans parole **La Gigantéa** qui vous emportera au cœur du désert le 24 mars 2017.

Au printemps, Le **quatuor A'dam** vous dévoilera des airs connus comme vous ne les avez jamais entendus et vous fera découvrir la richesse de la musique a capella et accueillera également les chanteurs amateurs.

De plus, la municipalité propose à travers sa saison culturelle des sensibilisations pour de nom-

breux spectacles aux enfants des groupes scolaires Ariane et Jean Jaurès et du Collège Rosa Parks. L'occasion pour les élèves de découvrir les arts du spectacle. Pour le spectacle **Piccoli Sentimenti** présenté le 7 janvier dernier, les enfants ont pu découvrir la réalisation et la manipulation de marionnettes.





Marie GUÉANT-SIDORKO
Adjointe au Maire chargée
des festivités et des associations

PARTAGER DE NOUVELLES ACTIVITÉS

A l'instar du **Forum des associations** qui se déroulera le 9 septembre 2017, où chaque année vous êtes nombreux à venir pour découvrir de nouvelles activités, de nombreuses manifestations sont organisées par celles-ci tout au long de l'année. Loto, rencontres sportives, dîners dansants, concerts, spectacles viennent s'ajouter à notre calendrier afin de proposer un large panel d'activités.



DEVENIR ACTEUR DE SA VILLE

Cette année, **Villabé en fête** réunira tous les villabéens du 2 au 4 juin 2017 sur le thème du Cinéma. Tous les projecteurs seront allumés pour faire de ce traditionnel week-end festif un moment pour tous.

Parmi les nombreuses animations que nous vous dévoilerons dans un prochain Villab'Écho, nous vous proposons un concours de film **Un œil sur Villabé**. Ce film d'une durée maximum de 10 minutes pourra être

réalisé avec un téléphone mobile, un appareil photo, une caméra. Les détails du règlement vous seront livrés bientôt. Tous les thèmes pourront être abordés dans la réalisation de votre film dès l'instant qu'ils seront tournés sur notre commune.

SE RASSEMBLER POUR AVANCER ENSEMBLE

Les **cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre** remplissent un triple objectif : honorer, préserver et transmettre la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre la République ainsi que des victimes de guerre. Participer aux cérémonies permet d'être un citoyen actif et de comprendre l'enjeu des valeurs défendues par la République et nous rassemblent autour de valeurs communes.

Au cours de l'année, nous vous invitons à participer aux réunions publiques sur les différents grands projets tels que les travaux communautaires de l'avenue du 8 mai 1945 qui devraient débuter prochainement ou encore celles sur les projets de constructions de logements. Ces réunions de concertation ont pour but de recueillir vos avis vos questions et c'est avec cette démarche participative que nos projets pourront avancer et seront mener à bien.

APPRENDRE EN S'AMUSANT

Suite au succès de cette manifestation organisée en 2015 et suite à de nombreuses demandes, **l'Automobile Club de l'Ouest** revient à Villabé, le 21 mai 2017, pour le critérium du jeune conducteur.

Créé en 1957 par l'Automobile Club de l'Ouest, le critérium du jeune

conducteur est un outil d'éveil à la conduite destinés aux jeunes à partir de 7 ans. Sensibiliser, former, éduquer les futurs usagers de la route à la conduite tout en s'amusant, telle est la vocation du Critérium du jeune conducteur. Les enfants pourront ainsi apprendre la route tout en s'amusant...



En parallèle de cette manifestation, nous vous proposerons également une exposition de voitures anciennes sur le parking de l'espace culturel La Villa.

Si vous souhaitez participer à cette exposition, contactez Marie Guéant-Sidorko, adjointe au maire chargée des Événements et de la Vie associative au 06 38 99 57 54 ou par mail à marie.gueant-sidorko@mairie-villabe.fr

Vos élus à votre écoute

Vous avez une question ? Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

Vous pouvez les contacter via le site internet de la commune de Villabé dans la rubrique "contacter vos élus".

Pour rappel, Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous tous les samedis matin de 9h à 12h.



Rencontre avec le Docteur Toupenay

UN EXPERT À VILLABÉ

Depuis quelques mois, la municipalité travaille avec nos deux chirurgiens-dentistes et les autres professionnels de santé à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Celle-ci devrait pouvoir être inaugurée fin 2018. La phase de communication est lancée afin de recruter des médecins généralistes et spécialistes. Rencontre avec Le docteur TOUPENAY, Maître de conférence à la faculté de chirurgie dentaire de Paris, et expert judiciaire près la Cour d'appel de Paris au sein de l'unité d'identification de l'institut médico-légal de Paris qui a participé à la mission d'identification des victimes des terribles attentats du Bataclan et a coordonné le dispositif d'identification dentaire lors de l'attentat du 14 juillet à NICE.

Docteur TOUPENAY, pour quelle raison avez-vous été réquisitionné pour ce genre d'activité ?

L'identification des victimes de catastrophe rentre dans un protocole précis d'Interpol, que la France applique. L'identification dentaire est un élément primor-

dial et obligatoire au même titre que l'identification par les empreintes génétiques ou les empreintes digitales.

Pouvez-vous nous expliquer comment s'organise une telle tâche qui est indispensable pour la reconnaissance des personnes décédées ?

Le dispositif judiciaire comprenant la police, la gendarmerie et le ministère des affaires étrangères est lancé dans l'heure qui suit la catastrophe. Les personnes décédées doivent être examinées par l'équipe "post mortem" (équipe qui gère les victimes) pendant que "l'équipe ante mortem" (équipe à la recherche d'informations sur les victimes dont on présume l'identité) recueille des informations médicales et les radiographies des chirurgiens-dentistes traitant les victimes. Une comparaison des indices confirmant l'identité formelle de la personne.

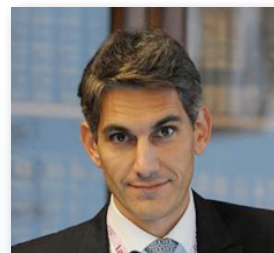
Comment conciliez-vous ces activités rendues obligatoires avec votre patientèle à Villabé ?

Mon emploi du temps est sportif, mais la forêt de Sénart ou le Cirque de l'Essonne permettent de régénérer l'énergie nécessaire pour ce rythme ! Je m'organise

de telle sorte à concilier mon activité de soins pour mes patients avec mes activités universitaires, hospitalières et expertales. Avec mon associé, le Dr Vital, Camille Boudy, notre 3^{ème} praticien et notre équipe de 3 assistantes, nous faisons toujours notre maximum pour prendre en charge l'ensemble des urgences en 48h pour les patients régulièrement suivis au sein du cabinet.

Vous êtes aussi spécialiste sur les pathologies génétiques, pourquoi avoir choisi Villabé ?

J'aspire à rendre accessible une qualité de thérapeutique pour l'ensemble des patients de notre territoire Paris Sud Essonne, territoire auquel je suis attaché familialement. Animé par une mission de service public, j'assume pleinement les différentes facettes de ce passionnant métier. Donc, nous nous engageons avec l'ensemble des professionnels de santé de Villabé à assurer la bonne marche de cette future maison médicale, pour une réponse humaine à une demande de soins grandissante.



Merci pour votre générosité

Roger Forlivesi et l'équipe de bénévoles organisatrice du 28^{ème} Téléthon sur Villabé remercient l'ensemble des participants et des donateurs très chaleureusement, au nom des chercheurs de votre générosité, de votre engagement et de votre fidélité.



7 890 € ont été déposés à l'AFM.

Encore bravo et merci à vos partenaires des chercheurs !

Réforme de la sortie du territoire des Mineurs

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.

Ainsi, à compter du 15 janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter :

- Pièce d'identité valide du mineur (carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays),
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport,
- Formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.

Le formulaire Autorisation de Sortie du Territoire (AST) est disponible sur le site www.service-public.fr dans la rubrique particuliers/vos droits.

Bienvenue au Bureau !

Le nouveau restaurant **Au Bureau** vient d'ouvrir ses portes dans la zone commerciale. Inspiré des pubs londoniens, le restaurant vous accueille 7j/7 : déjeuner, apéro, dîner et soirée !



L'établissement est ouvert en semaine de 12h à 15h30 et de 18h à 23h30, le vendredi et le samedi de 11h à 1h et le dimanche de 12h à 23h. Venez-vous détendre dans les fauteuils club, au bar ou sur notre terrasse tout en savourant les copieux plats proposés.

Vous allez aimer passer du temps Au Bureau !

Etat Civil du 4 juin au 31 décembre 2016

Ils sont nés...

Nolhan LIVIO le 21 juin 2016
 Naïm ALADENISE le 23 juin 2016
 Mael DAMERVILLE le 7 juillet 2016
 Louca CHOCHOY DE FARIA CONTO le 7 juillet 2016
 Piotr SZENKNECHT le 16 juillet 2016
 Hugo de LANDTSHEER le 17 juillet 2016
 Lilou DERIAN le 30 juillet 2016
 Jules BARBIER le 16 août 2016
 Amir OUERTANI le 25 août 2016
 Elena ALMEIDA le 3 septembre 2016
 Mayssa BOUDJENANE le 6 septembre 2016
 Timothé LY le 29 septembre 2016
 Lenny MURAT le 30 octobre 2016
 Jonah VONG SOUTHIL le 4 novembre 2016
 Martin GOURAUD le 7 novembre 2016
 Mathis SORET le 7 décembre 2016
 Théo SEGUI le 10 décembre 2016
 Rayan MOSLAH le 15 décembre 2016
 Eliz GÜLER le 18 décembre 2016
 Bryan LANDU WAMPUNINA le 19 décembre 2016
 Anaé ANTIL RIGOLET le 26 décembre 2016



Ils se sont mariés...

Daniel PIERRETTE et Ludivine GROSSO le 4 juin 2016
 Kantara-Moriba SOUKOUNA et Hafsatou KOÏTA le 6 août 2016
 Romain BARDOU et Isabelle GOMILA le 27 août 2016
 Jonathan MAUREL et Sandrine LENUD le 27 août 2016
 Jordan MALLET et Joanna BERNARD le 3 septembre 2016
 Astrid CLOMBE et Audrey VILLERONCE le 1er octobre 2016
 Romaric BOLZAN et Jessica COTTERLAZ-RENNAZ le 29 octobre 2016
 Arthur BERTIMON et Eléna BIENFAIT le 24 décembre 2016

Ils nous ont quitté...

Claude BODIN le 28 juillet 2016
 Thérèse MARIE le 24 juin 2016
 Chantal ESLIN épouse DUQUESNE le 11 août 2016
 Christian GOJJON le 11 septembre 2016
 Joao MENDES SEMEDO le 20 septembre 2016
 Yvette LE GOFF veuve de Maurice UYSTPRUYST le 24 septembre 2016
 Alice GARSON veuve HAVAUX le 3 octobre 2016
 Rolande PIERRE épouse ARCURI le 7 octobre 2016
 Éric LÉBOUCHER le 4 novembre 2016
 Jacques POLY le 1er décembre 2016
 Daniel REINHARD le 15 décembre 2016
 Daniel DENOX le 27 décembre 2016



Dates à retenir

- Evénements communaux
- Evénements associatifs

21 JANVIER 2017, à partir de 17H,
Espace culturel La Villa
Cérémonie des vœux du maire

29 JANVIER 2017
Espace culturel La Villa
Fête de la Saint Vincent organisée par le Sarment Villabéen • Renseignements au 01 64 97 57 06

31 JANVIER 2017, 20H
Espace culturel La Villa
Knock, théâtre masqué présenté par la compagnie Théâtre du Kro-nope • 7€/adulte et 5€/- de 16 ans • Renseignements et réservations au 06 84 34 79 43

5 FÉVRIER 2017, à partir de 14h,
Espace culturel La Villa
Concours de belote organisé par l'association ASBV (badminton) • Renseignements au 06 18 31 21 58

20 FÉVRIER 2017, de 16h à 20h,
Espace culturel La Villa
Collecte du don du sang organisée par l'ESF

24 FÉVRIER 2017, 20H
Espace culturel La Villa
Des rêves dans le sable, dessin sur table présenté par la compagnie Sable d'avril • 7€/adulte et 5€/- de 16 ans • Renseignements et réservations au 06 84 34 79 43

4 MARS 2017
Espace culturel La Villa
Loto organisé par l'association Basket Club de Villabé • Renseignements au 07 83 65 89 00

11 MARS 2017, à partir de 20h30,
Espace culturel La Villa
Soirée dansante 80's • Entrée + une boisson : 10€/adulte, 7€/- de 16 ans, 7€/étudiant et demandeur d'emploi (*sur présentation justificatif*) • Renseignements et réservations au 01 69 11 24 76

24 MARS 2017, 20H
Espace culturel La Villa
La Gigantéa, théâtre de marionnettes présenté par la compagnie Les Trois Clés • 7€/adulte et 5€/- de 16 ans • Renseignements et réservations au 06 84 34 79 43

8 AVRIL 2017
Espace culturel La Villa
Bal Danse Country organisé par l'association Villab's country Renseignements au 06 58 15 80 09

22 AVRIL 2017
Espace culturel La Villa
Danses portugaises organisées par l'association Les Roses du Portugal • Renseignements au 06 80 98 71 21

22 AVRIL ET 7 MAI 2017
1^{er} et 2nd tour des élections présidentielles

25 AVRIL 2017, de 16h à 20h,
Espace culturel La Villa
Collecte du don du sang organisée par l'ESF

28 AVRIL 2017, à 19H,
Restaurant Le Bilboquet
Apéro polar, récit-ciné-concert proposé par la compagnie des Hommes • Tarifs : 25€ spectacle et repas (entrée, plat, dessert, kir) • Réservation obligatoire avant le 17 avril 2017 • Renseignements au 06 84 34 79 43

29 AVRIL 2017
Espace culturel La Villa
Trophée national, sélection Europe de bodyfitness • Renseignements au 06 77 48 12 06

30 AVRIL 2017
Espace culturel La Villa
Loto organisé par l'association Etoile sportive de Villabé (football) Renseignements au 06 76 87 57 99

Groupes politiques

Groupe politique : Agir pour Villabé



L'année 2017 va connaître de nombreuses échéances électorales, présidentielles, législatives, sénatoriales qui, nous l'espérons, seront syno-

nymes de décisions courageuses pour nos concitoyens afin d'enclencher les mouvements nécessaires au redressement de notre économie et à la concrétisation du plein-emploi. Plus localement, nous nous réjouissons que notre maire Karl DIRAT ait souhaité que nos actions locales soient une nouvelle fois placées sous le signe de la **solidarité et de la gestion responsable**.

L'exercice n'est pas simple puisque les services communaux se doivent de trouver un équilibre entre la volonté de soutien du pouvoir d'achat des villabéens et les exigences budgétaires d'économies dues à la baisse des dotations de l'État. Investir pour **conserver le service public et améliorer nos conditions de vie**, tout en désendettant la commune, est tout à fait possible et la preuve vous en sera faite dès le prochain budget. Ce ne sont pas moins de 200 000 € qui seront économisés en 2017 sur le

chapitre des charges de fonctionnement par rapport à 2016. La renégociation de nos emprunts va permettre aussi une économie de plus de 200 000 € sur 5 ans. Ces sommes nous permettent de poursuivre la prise en charge de plus de 60 % du coût des services proposés aux familles. **C'est cela notre vision efficace de la solidarité !**

Les défis sont grands mais notre équipe majoritaire est pleinement motivée et ambitionne pour Villabé un **développement économique durable** qui concilie équité, progrès social et préservation de notre environnement. Quant aux groupes minoritaires "Pour Villabé" et "Villabé Citoyen", nous leurs conseillons simplement d'être un peu plus présents aux différentes commissions ou réunions et surtout porteurs de propositions concrètes pour notre collectivité !

Nous vous souhaitons donc à toutes et tous, une année 2017 pleine d'espoir et de réussite tant personnelle que professionnelle.

Groupe politique : Pour Villabé



Beaucoup de Villabeens ont répondu positivement, comme ils le font depuis plusieurs années, au concours de maisons illuminées.

A l'inverse, nous avons pu remarquer la pauvreté des illuminations communales. Dommage... après une année éprouvante et dramatique, cela nous aurait permis de rêver.

Pour la première fois depuis son ouverture, La Villa n'a pas eu droit à sa traditionnelle guirlande.

N'invoquez pas Monsieur le Maire, le coût important que représentent de telles dépenses, nous ne vous croirons pas !

En balance avec les investissements somptuaires de 2016, tels le stade en synthétique à usage exclusif des sportifs et la maison des associations, la facture des illuminations n'aurait représenté qu'une petite goutte d'eau dans le budget communal au profit de TOUS les Villabeens.

Ce n'était donc pas un frein à votre prise de décision.

Pour Villabé souhaite à tous les Villabeens une bonne et heureuse année 2017 faite de joie, de santé et de paix.

Irène MAGGINI - Christian BERTAUX

Cécile ROSSIGNOL - Antonio SEBASTIAN

Groupe politique : Villabé choisit le Bon Sens



Une année se termine. Elle fut marquée par des incertitudes, des bouleversements et des risques majeurs en tous genres. Une année se termine. Croyons en 2017, un nouveau Président de la République sera désigné au suffrage universel.

Alors que souhaiter pour cette nouvelle année 2017 ?

Tout simplement que les français fassent preuve de bon sens en désignant le candidat qui au travers de sa personnalité et de son programme sera le plus à même d'être à la hauteur des enjeux de la Nation, de remédier aux problèmes majeurs, d'être capable de concilier raison et passion, de redonner à chacun, motivation, de retrouver confiance dans les valeurs essentielles qui fondent notre Pays.

Cela ne concerne pas seulement notre sécurité avec la vague d'attentats, mais l'ensemble des problèmes qui nous font réagir, comme :

- le système scolaire défaillant, la France se classe 26e sur 70 pays (source : OCDE décembre 2016-classement PISA).
- la situation économique. A la fin du 3e trimestre 2016, la dette française s'établit à 2 160,4 milliards d'euros, soit 97,6 % du PIB (source INSEE).
- le chômage : un taux encore trop élevé.

- la santé : pour un système de soins efficient et pérenne.

Il faut réellement étudier ces points et prendre une décision mûrement réfléchie, avant d'affirmer son choix lors des prochaines élections présidentielles de 2017.

Notre vœu le plus cher, pour les Villabéennes et Villabéens **"Paix pour tous et que 2017 soit l'année de toutes les performances, de la prise de mesures courageuses, de résolution des difficultés"**. Alors 2017 sera heureuse, prometteuse et gage d'épanouissement familiaux et professionnels.

"Villabé choisit le Bon Sens - sans étiquette politique" est à votre écoute.

Conseillers municipaux : Isabelle WIRTH - Patrice DUBOZ
Nos permanences de 10h30 à 12h - 21 janvier, 18 mars 2017
(Bureau 1er étage - entrée escalier côté école primaire Jean-Jaurès)

Nous rencontrer sur RDV lebonsenspourvillabe@yahoo.fr
Site : www.le-bon-sens-pour-villabe.fr

Groupe politique : Villabé Citoyen

Le groupe **Villabé Citoyen** vous souhaite une excellente et heureuse année 2017.

Après une année meurtrière au niveau international, nous espérons que cette nouvelle année sera celle de la paix et de la neutralisation du terrorisme. Sur le plan national, les Français devront choisir un nouveau Président. Villabé Citoyen n'oubliera pas les éléments positifs du bilan de ce quinquennat. La "Garantie Jeunes", le développement du service civique, la réforme des rythmes scolaires et du collège et enfin la baisse du chômage en cette fin d'année sont des éléments qui doivent nous faire continuer à croire que les valeurs de gauche sont les bonnes pour continuer à conduire notre Pays.

En choisissant Fillon comme Karl DIRAT et l'équipe muni-

cipale de Villabé, les Français feraient fi de la solidarité, du service public et revendiqueraient le démantèlement de la Sécurité Sociale. **Villabé Citoyen** sera vigilant cette année pour que la politique libérale et individualiste de la majorité municipale soit combattue pour que Villabé reste unie et solidaire et les dépenses sans contrôle et au détriment de l'intérêt général cessent rapidement pour retrouver un équilibre financier désormais en péril.

Bonne et Heureuse année 2017 à tous et merci de votre confiance et que cette nouvelle année marque une nouvelle mobilisation populaire.

François DOUET

Jérémy DURAND

LA **VOLONTÉ** DE **RESPECTER**
VOS **SOUHAITS...**

... en toute sérénité



CONTRAT OBSÈQUES
POMPES FUNÈBRES
FUNÉRARIIUM
CRÉMATIION
MARBRERIE
7J/7 • 24H/24

ARNAUD MARIN

Maison fondée en 1877

PROCHE DE VOUS

MENECY • 01 64 57 23 00

CORBEIL ESSONNES • 01 64 96 19 19

RIS ORANGIS • 01 69 43 66 33

JUVISY SUR ORGE • 01 69 24 81 50

www.pf-amarin.com

SARL au Capital social de 518 400 euros - SIREN : 451 498 364 - RCS : 451 498 364 RCS Evry • Siège social : 104 Boulevard de Fontainebleau 91100 Corbeil-Essonnes • N° habilitation : 0891 046 - Orias : 07 02 87 82

POMPES À CHALEUR

expert confort
HABITAT
DAIKIN

CLIMATISATION

PLANCHERS CHAUFFANTS

**RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT**

PLOMBERIE & SANITAIRE

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

D.E.S. ENERGIES

contact@desenergies.fr
www.desenergies.fr

4bis av. du 8 mai 1945
91100 VILLABÉ

Tél. : 01 64 97 06 77

St Germain-les-Corbeil
Saintry-sur-Seine
St Pierre-du-Perray
Villabé

TAXIS RADIO
Corbeil



Transport toutes distances
Gares et Aéroports
Transport de malades assis
Groupe de voitures • 7j/7

Tél : 01 60 88 14 14
Tél. borne - Gare : 01 64 96 26 00

Meilleurs vœux 2017

de la part du Conseil Municipal,
du Conseil Municipal des Sages,
du Conseil Municipal des Enfants
et de toute l'équipe municipale.

Creation: ALDINE GRAPHE



FERMETURES
LE NOC

**Fenêtres · Volets · Portes · Stores · Portails
Portes de garage · Clôtures · Automatismes...**



FERMETURES LE NOC
28 rue Tamponnet - 91210 Draveil
Tél: 01 69 38 41 87 · Port: 06 24 92 22 82
fermetures.lenoc@gmail.com



15 ANS D'EXPÉRIENCE
et une équipe de passionnés,
spécialistes du sur-mesure

*Votre contact
sur Villabé*
Aurélie RELLAND
06 95 15 95 42



Creation: ALDINE GRAPHE

**COMPTOIR
IMMOBILIER**
de France

Estelle PELLETIER
06 22 92 06 57

Mail : e.pelletier@cif-immo.com
www.estelle.pelletier.cif-immo.com

Votre professionnelle de l'immobilier à Villabé



ACHAT · VENTE · ESTIMATION GRATUITE



Le bonsens du shopping

Les boutiques

Du lundi au vendredi de 10 h à 20 h 30.
Le samedi de 9 h à 20 h.

Carrefour

Du lundi au vendredi de 9h à 21h30.
Le samedi de 8h30 à 21h30.
www.carrefourdrive.fr



Villabé
CENTRE COMMERCIAL
70 BOUTIQUES & RESTAURANTS

carrefour-villabe.fr

castorama

c'est castoche



C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél.: 01 60 88 91 91

Du Lundi au Samedi de 8h à 20h

Le Dimanche de 9h à 20h

castorama.fr/villabe

castorama
la carte

FIDÉLITÉ
RÉCOMPENSÉE



Bienvenue dans
la communauté des passionnés

-5%⁽¹⁾

de Bienvenue

le jour de votre choix
sur tous vos achats
coupon valable 12 mois

Plus vous venez,
plus vous êtes récompensés

-10%⁽¹⁾

de Fidélité

à valoir tous les 1500€
d'achat cumulés
cumul d'achats sans limite de temps

Bricolez l'esprit libre

GARANTIES

- CASSE & VOL pendant 30 jours⁽²⁾
- EXTENSION DE GARANTIE 1 an de plus⁽²⁾
- ERREUR DE COUPE pendant 30 jours⁽²⁾

Profitez des meilleures
opportunités

PROMOS

exclusives en avant-première

Rendez-vous en magasin pour obtenir une carte castorama, 9,90€/an !

**casto
DRIVE**

Commandez sur castorama.fr,
passez en magasin, c'est prêt.
Et c'est gratuit !



COMMANDEZ,
et payez en ligne parmi plus
de 40 000 produits en stock.



EN MOINS DE 2 H*,
vous recevez la confirmation
par sms : tout est prêt à
emporter.



C'EST PRÊT,
passez retirer votre commande
dans la zone de retrait de marchandises
muni de votre numéro de commande.

Manque
de temps
ou d'envie ?

**CASTORAMA
POSE
POUR VOUS**



**RENDEZ-VOUS À
L'ESPACE POSE**

Offre valable jusqu'au 30 avril 2017

-15%
*

sur l'article de votre choix

* Offre valable uniquement dans votre magasin de Villabé
sur remise de ce coupon en caisse, non cumulable avec toute
autre promotion en cours.

**LA LIVRAISON
À DOMICILE OU
LA LOCATION**

Faites-vous livrer ou bénéficier d'un
service de location de camionnette
Voir conditions en magasins.

Vous avez vu grand ?

nous avons
la solution

